



**DECISION N°2020-121**  
**relative à la composition du comité d'experts spécialisé**  
**"CES Évaluation des risques liés aux milieux aériens"**

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,**

---

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2020-2.03 du 25 juin 2020 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 16 juin 2020.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du comité d'experts spécialisé "Evaluation des risques liés aux milieux aériens" de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour une durée de 3 ans :

Madame NADIF Rachel, présidente  
Monsieur LABORDE-CASTÉROT Hervé, vice-président  
Madame ACHARD Sophie  
Monsieur ALLIOT Fabrice  
Monsieur ANDRÉ Michel  
Madame BONVALLOT Nathalie  
Monsieur BROCHARD Patrick  
Madame DELVA Fleur  
Monsieur DEWITTE Jean-Dominique  
Monsieur DURIF Marc  
Madame FREALLE Emilie  
Monsieur GAIE-LEVREL François  
Monsieur GLORENNEC Philippe  
Madame GUILLEMOT Marianne  
Madame HULIN Marion  
Madame JACQUEMIN Bénédicte  
Monsieur JOUBERT Olivier  
Madame LARBRE Juliette  
Madame LE BOT Barbara  
Madame LEPEULE Johanna  
Madame LUCE Danièle  
Madame MANDIN Corinne  
Madame OPPLIGER Anne  
Monsieur PERNOT Pierre  
Monsieur PHAM THI Nhan  
Monsieur THIBAUDIER Jean-Marc

.../...

**Article 2** : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 30 juin 2020

**Dr Roger GENET**